

**RAPPORT ANNUEL
PRIX ET QUALITE
SERVICE PUBLIC
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE**

COMMUNE DE CIZE

ANNEE 2018



**Rapport relatif au Prix et à la Qualité
du Service Public de l'eau
Présenté conformément à l'article L.2224-5
du Code Général des
Collectivités Territoriales**

I – CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

1 – ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

Le service public de l'eau est composé uniquement de la commune de CIZE.

1.1 - Les missions du service sont :

- la production
- la protection du point de prélèvement
- le traitement
- le transport
- le stockage
- et la distribution

1.2 - Descriptif du territoire desservi

Le service dessert l'ensemble du territoire communal, excepté la rue des Chardonnerets, la rue de Franche-Comté, et une partie de la rue de Gerland (jusqu'au numéro 23 inclus).

2 – CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en régie.

Le nombre d'agents de la régie directe est de DEUX, représentant 11 % équivalents temps plein.

Une prestation de service a été attribuée à la société VEOLIA, en vertu d'une convention ayant pris effet le 01/01/1992.

La répartition des tâches est la suivante :

| REPARTITION DES TACHES | | Société VEOLIA | Collectivité |
|--|---|---|--------------|
| Gestion du service | application du règlement du service | | X |
| | fonctionnement, surveillance et entretien des installations | X | X |
| | relève des compteurs | | X |
| Gestion des abonnés | accueil des usagers | | X |
| | facturation | | X |
| | traitement des doléances clients | | X |
| Mise en service | des branchements | | X |
| Entretien | de l'ensemble des ouvrages | X | X |
| | de la voirie liée aux ouvrages | | X |
| | des branchements | | X |
| | des canalisations | | X |
| | des clôtures | | X |
| | des compteurs | | X |
| | des équipements électromécaniques | X | X |
| | des forages | | X |
| | des ouvrages de traitement | X | X |
| | du génie civil | | X |
| des plantations | | X | |
| Renouvellement | de la voirie liée aux ouvrages | | X |
| | de l'ensemble des ouvrages | | X |
| | des branchements | | X |
| | des canalisations | | X |
| | des captages | | X |
| | des clôtures | | X |
| | des compteurs | | X |
| | des équipements électromécaniques | | X |
| | des forages | | X |
| | des ouvrages de traitement | | X |
| | du génie civil | | X |
| | des branchements plomb | | X |
| | des portails | | X |
| | des équipements hydrauliques de traitement et pompage | | X |
| des installations électriques et informatiques | | X | |
| de la téléalarme, télésurveillance, et télégestion | | X | |
| des vannes et accessoires hydrauliques | | X | |
| Prestations particulières | entretien des points de distributions publics | | X |
| | traitement des boues | Assainissement : compétence CC Champagnole Porte Ht Jura | |

3 – ESTIMATION DU NOMBRE D'HABITANTS DESSERVIS

Le service public d'eau potable dessert 793 habitants.

4- NATURE DES RESSOURCES UTILISÉES ET VOLUMES PRELEVÉS

4.1 - Volumes produits

Point de production (débitmètre)

| Ouvrage | Débit nominal | Production 2017 | Production 2018 | Variation en % |
|--------------------|---------------|-----------------|-----------------|----------------|
| Source de la Forge | 20 m3/h | 12 587 | 11 609 | - 7.77 |

4.2 - Importations

| Exportateur | Importé en 2017 | Importé en 2018 | Variation en % |
|-------------|-----------------|-----------------|----------------|
| VEOLIA | 24 234 | 31 679 | + 30.72 |

4.3 - Conventions de vente et d'achat d'eau

En cours.

4.4 - Nombre d'abonnements

| Abonnements | 2017 | 2018 | Variation en % |
|--------------------------------------|------|------|----------------|
| Nombre d'abonnements domestiques | 376 | 380 | + 1.06 |
| Nombre d'abonnements non domestiques | | | |
| Nombre total d'abonnements | 376 | 380 | + 1.06 |

4.5 - Volumes vendus

| Volumes vendus | 2017 | 2018 | Variation en % |
|---------------------------------|---------------|---------------|----------------|
| Volumes facturés aux abonnés | 30 727 | 31 877 | +3.74 |
| - dont abonnés domestiques | | | |
| - dont abonnés non domestiques | | | |
| Volumes exportés | | | |
| Total des volumes vendus | 30 727 | 31 877 | +3.74 |

4.6 - La période retenue pour le calcul des volumes est :

- la période de relevé du compteur : septembre

4.7- Linéaire du réseau de desserte

| | 2017 | 2018 | Variation en % |
|--|------|------|----------------|
| Linéaire du réseau hors branches en km | 10.9 | 10.9 | |

II - TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

1 - FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante a voté les tarifs concernant la part collectivité par délibération du 14/12/2017 pour application au 01/01/2018.

Les frais d'accès au service sont de 15 € à partir du 01/01/2011
Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.
Le service est assujéti à la TVA

1.1 - Prix du service d'eau potable

Le prix du service comprend :

- une partie fixe
- une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables annuellement
Les volumes sont relevés annuellement

Les consommations son payables au vu du relevé.
Les facturations intermédiaires sont calculées sur 50 % de la consommation de l'année précédente.

1.2 - Redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique

| | 01/01/2017 | 01/01/2018 |
|---|------------|------------|
| Redevance pour pollution domestique (€/m ³) | 0.29 | 0.29 |

2 - EVOLUTION DU TARIF DE L'EAU POTABLE

| | Désignation | 01/01/2017 | 01/01/2018 | Variation en % |
|-------------------------|---|------------|------------|----------------|
| Part de la collectivité | Part fixe (€ HT/an) | 15.00 | 15.00 | 0 |
| | Part proportionnelle (€ HT/m ³) | 1.54 | 1.54 | 0 |
| Redevances et taxes | Redevance pour pollution domestique | 0.29 | 0.29 | 0 |
| | Redevance prélèvement | 0.05 | 0.05 | 0 |
| | TVA | 5.50 | 5.50 | 0 |

2.1 - Prix TTC du service au m³ pour 120 m³

Composante de la facture d'eau potable d'un ménage de référence (120 m³)

| | 01/01/2017 (en €/m ³) | 01/01/2018 (en €/m ³) | Variation en % |
|-------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|----------------|
| Collectivité | | | |
| - part fixe | 15.00 | 15.00 | 0 |
| - part proportionnelle | 184.80 | 184.80 | 0 |
| Redevance prélèvement | 6.00 | 6.00 | 0 |
| Redevance pour pollution domestique | 34.80 | 34.80 | 0 |
| TVA | 12.05 | 12.90 | 0 |
| TOTAL TTC | 253.50 | 253.50 | 0 |

2.2 - Prix théorique du m³

Le prix théorique pour un usager consommant 120 m³ s'élève à : 2.11 € en 2018. Pas de changement par rapport à 2017.

3 - RECETTES D'EXPLOITATION

| Recettes de la collectivité | 2017 | 2018 | Variation en % |
|--|---------------|---------------|----------------|
| Recettes liées à la facturation du service d'eau potable aux abonnés | | | |
| Dont vente d'eau domestique | 52 491 | 54 365 | + 3.57 |
| Dont ventes d'eau non domestiques | 0 | 0 | |
| Dont régularisation des ventes d'eau | 0 | 0 | |
| Autres recettes | | | |
| Contributions exceptionnelles du budget général | 0 | | |
| TOTAL | 52 491 | 54 365 | + 3.57 |

III - INDICATEURS DE PERFORMANCE D'EAU POTABLE

1 - RESULTATS DU CONTROLE REGLEMENTAIRE SUR LES EAUX DISTRIBUEES

| | Nbre de prélèvements effectués | Nombre de prélèvements non conformes | Pourcentage de conformité | Paramètres non conformes |
|----------------------------|--------------------------------|--------------------------------------|---------------------------|--------------------------|
| Conformité bactériologique | 9 | 0 | 100 % | |
| Turbidité | 7 | 0 | 100 % | |
| Nitrates | 2 | 0 | 100 % | |
| Dureté | 2 | 0 | 100 % | |
| Pesticides | 0 | 0 | | |

Conclusion et avis sanitaires de l'ARS :

L'eau distribuée sur le réseau a présenté en 2018

- *une bonne qualité microbiologique*
- *une turbidité faible*
- *des taux de chlore régulièrement insuffisants pouvant entraîner l'inefficacité de la désinfection*
- *des teneurs en substances toxiques conformes et respectant les limites de qualité.*
- *des teneurs en substances indésirables satisfaisantes et respectant les références de qualité.*
- *une dureté élevée (eau dure)*

La qualité de l'eau distribuée est globalement très satisfaisante

L'efficacité des traitements en place est satisfaisante.

Le contrôle des taux résiduels de chlore en distribution devra être amélioré.

2 - INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE

| | | Nombre de points possibles | Nombre de points obtenus |
|---|---|----------------------------|--------------------------|
| A – Plan des réseaux (15 points) | . Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable avec localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesure | 10 | 10 |
| | . Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux | 5 | 5 |
| B – Inventaire des réseaux (30 points) | . Existence d'un inventaire des réseaux avec linéaire, catégorie des ouvrages et précision des informations pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux | 10 | 10 |
| | . La procédure de mise à jour du plan est complétée en intégrant la mise à jour de l'inventaire | | |
| | . Informations sur les matériaux et les diamètres | 1 à 5 | |
| | → Matériaux et diamètres connus pour 60 % à 69.9 % du | 1 | |

| | | | |
|--|--|------------|-----------|
| | linéaire des réseaux | | |
| | → Matériaux et diamètres connus pour 70 % à 79.9 % du linéaire des réseaux | 2 | |
| | → Matériaux et diamètres connus pour 80 % à 89.9 % du linéaire des réseaux | 3 | |
| | → Matériaux et diamètres connus pour 90 % à 94.9 % du linéaire des réseaux | 4 | |
| | → Matériaux et diamètres connus pour au moins 95 % du linéaire des réseaux | 5 | 5 |
| | . L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux, la moitié du linéaire total des réseaux étant renseigné | 0 à 15 | |
| | → Dates ou périodes de pose connues pour moins de 50 % du linéaire des réseaux | 0 | |
| | → Dates ou périodes de pose connues pour 50 % à 59.9 % du linéaire des réseaux | 10 | |
| | → Dates ou périodes de pose connues pour 60 % à 69 % du linéaire des réseaux | 11 | |
| | → Dates ou périodes de pose connues pour 70 % à 79.9 % du linéaire des réseaux | 12 | 12 |
| | → Dates ou périodes de pose connues pour 80 % à 89 % du linéaire des réseaux | 13 | |
| | → Dates ou périodes de pose connues pour 90 % à 94.9 % du linéaire des réseaux | 14 | |
| | → Dates ou périodes de pose connues pour au moins 95 % du linéaire des réseaux | 15 | |
| C – Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points) | . Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes, purges, ventouses, poteaux incendie...) et, s'il y a lieu, des servitudes | 10 | 10 |
| | . Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution | 10 | 10 |
| | . Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements | 10 | 10 |
| | . Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur | 10 | |
| | . Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau , la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite | 10 | 10 |
| | . Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement | 10 | 10 |
| | . Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans) | 10 | |
| | . Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux , portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux | 5 | |
| TOTAL | | 120 | 92 |

3 – PERFORMANCE DU RESEAU

3.1 - Rendement du réseau de distribution

Ratio entre d'une part le volume consommé autorisé, augmenté des volumes vendus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services d'eau potable

Rendement du réseau de distribution 2018 : 75 %, en tenant compte de 550 m3 pour le prélèvement des besoins du service.

3.2 - Indice linéaire des volumes non comptés

Ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire du réseau de desserte :

Indice linéaire des volumes non comptés : 0 %

3.3 - Indice linéaire de pertes en réseau

Ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire du réseau de desserte

Indice linéaire de pertes en réseau/km/jour : 2.73 m³/km/jour

3.4 - Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Quotient de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau.

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable : 0 %

3.5 - Indice d'avancement de protection de la ressource

Niveau d'avancement de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée

Indice d'avancement de protection de la ressource :

L'arrêté préfectoral n° DRLP-BRE-20160624-001, portant déclaration d'utilité publique de la dérivation des eaux souterraines, de l'instauration des périmètres du captage de la source de la Forge et portant autorisation de traiter et distribuer au public de l'eau destinées à la consommation humaine a été signé le 24 juin 2016.

IV - FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

1 - MONTANT DES TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

| Objet des travaux | Montant des travaux HT | Subventions accordées | Contributions des collectivités adhérentes |
|---|------------------------|-----------------------|--|
| - Turbidimètre - Mise en place d'un réservoir de compresseur | 6 918.00 € | | |

1-1 - Branchements en plomb

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont pris en considération dans ce paragraphe

| | 2017 | 2018 |
|---|------|------|
| Nombre de branchements publics en plomb changés dans l'année | 0 | 0 |
| Nombre de branchements publics en plomb restants | 0 | 0 |
| Pourcentage de branchements publics en plomb restant à modifier ou à supprimer au 1 ^{er} janvier de l'année de présentation du rapport | 0 | 0 |

1 - ETAT DE LA DETTE

| | 2017 | 2018 |
|---|------|------|
| Encours de la dette au 31 décembre | 0 | 0 |
| Annuités de remboursements de la dette au cours de l'exercice | 0 | 0 |
| Dont en intérêts | 0 | 0 |
| Dont en capital | 0 | 0 |

3 – AMORTISSEMENTS REALISES

Montant des amortissements réalisés par la collectivité organisatrice du service

| | 2017 | 2018 |
|----------------------------|-------------|-------------|
| Montant des amortissements | 8 203.00 | 8 639.00€ |

4 – PRESENTATION DES PROJETS

Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service

| Objet des travaux | Montant prévisionnel |
|---------------------------------------|-----------------------------|
| Changement d'une dizaine de compteurs | 20 000.00 € |

5 – PRESENTATION DES PROGRAMMES DE TRAVAUX

Présentation des programmes de travaux :

- Remplacement des compteurs de plus de 10 ans, au fur et à mesure.
- Mise en conformité des branchements, pose des regards en limite de propriétés.
- Suppression des anciennes conduites.

CIZE, le 05 SEP. 2019



Le Maire
Philippe WERMILLE



Annexe jointe :
Note de l'agence de l'Eau relative à la fiscalité sur l'eau

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse vous rend compte de la fiscalité de l'eau



SAUVONS ! L'EAU !

LA FISCALITÉ SUR L'EAU A PERMIS UNE NETTE AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE NOS RIVIÈRES

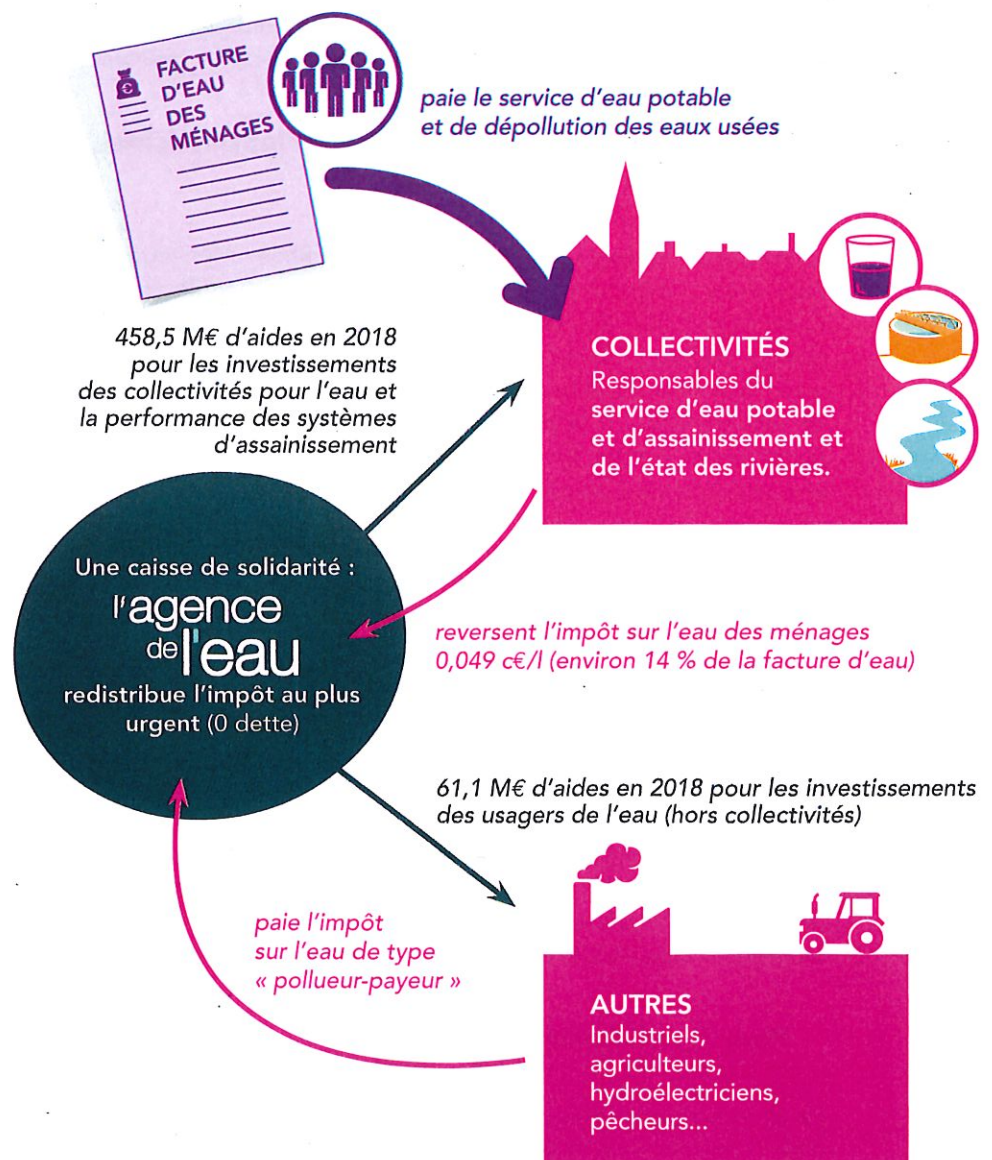
Grâce à cette fiscalité sur l'eau, le parc français des stations d'épuration est désormais globalement performant : la pollution organique dans les rivières a été divisée par 10 en 20 ans.

Le prix moyen de l'eau dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse est de **3,70 € TTC/m³** et de **4,06 € TTC/m³** en France*. Environ **14 %** de la facture d'eau sont constitués de redevances payées à l'agence de l'eau.

Cet impôt est réinvesti par l'agence pour moderniser et améliorer les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est un établissement public de l'Etat sous tutelle du Ministère de la transition écologique et solidaire, **consacré à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général.**

*Source : estimation de l'agence de l'eau à partir des données Sispea 2017.



ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU DANS LES BASSINS RHÔNE-MÉDITERRANÉE ET DE CORSE EN 2018

► Pour économiser l'eau sur les territoires en déficit en eau (57,4 millions €)

390 opérations (réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable, modernisation des techniques d'irrigation...) ont permis d'économiser 40,7 millions m³ en 2018 soit la consommation annuelle d'une ville de 783000 habitants.

► Pour dépolluer les eaux (158,5 millions € pour les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement)

61 stations d'épuration aidées en 2018. L'objectif d'amélioration des stations d'épuration des grandes villes est atteint. L'agence continue maintenant avec les territoires ruraux fragiles et la lutte contre les pollutions de temps de pluie.

► Pour réduire les pollutions toxiques (20,1 millions €)

Sur 2013-2018, 52 territoires engagés dans des démarches collectives de réduction des rejets de substances dangereuses concernant des activités industrielles et commerciales.
4 opérations majeures de lutte contre les substances dangereuses lancées sur de grands sites industriels.

► Pour lutter contre les pollutions par les pesticides et les nitrates et protéger les captages d'eau potable (60,4 millions €)

15 nouveaux captages prioritaires du SDAGE Rhône-Méditerranée ont un programme d'actions qui prévoit des changements de pratiques agricoles pour réduire l'utilisation des pesticides et des nitrates. Éviter la pollution des captages par les pesticides permet d'économiser les surcoûts pour rendre potable une eau polluée. Chaque année ces traitements coûtent encore entre 400 et 700 millions d'€ aux consommateurs d'eau.

42 M€ consacrés à la profession agricole pour les actions de suppression ou de réduction des pesticides et nitrates (investissement matériel, conversion agriculture biologique et mesures agri-environnementales, études et animation).

► Pour redonner aux rivières un fonctionnement naturel, restaurer les zones humides et préserver la biodiversité (80 millions €)

115 km de rivières restaurées et 269 seuils et barrages rendus franchissables par les poissons. Les aménagements artificiels des rivières (rectification des cours d'eau, bétonnage des berges ...) empêchent les cours d'eau de bien fonctionner, certains ouvrages empêchent les poissons de circuler et les sédiments de transiter. Ils peuvent même aggraver les crues. L'objectif est de redonner aux rivières un fonctionnement plus naturel.

1565 ha de zones humides ont fait l'objet d'une aide. L'objectif du 10^e programme de l'agence de restaurer 10 000 ha de zones humides est dépassé depuis fin 2016 avec 15 262 ha de zones humides restaurés ou préservés. Telle une éponge, les zones humides participent à la régulation des eaux en absorbant l'eau en excès et en la relargant quand il fait sec.

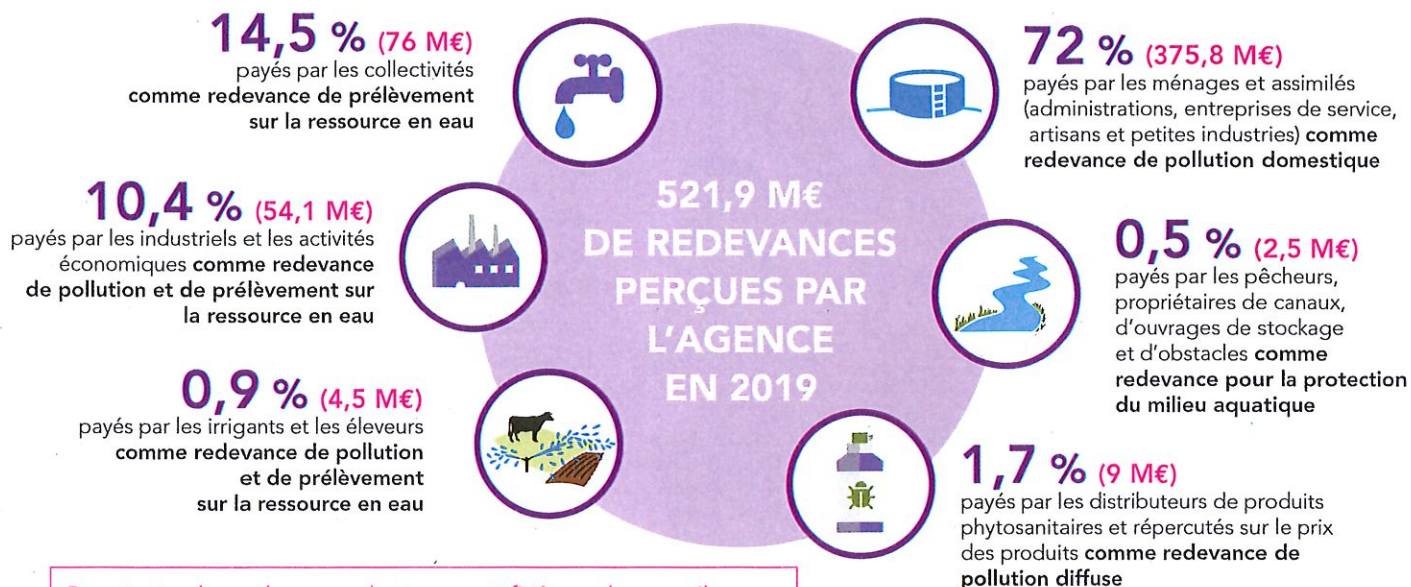
► Pour la solidarité internationale (4,4 millions €)

79 opérations engagées pour donner accès à l'eau ou à l'assainissement à des populations démunies dans les pays en voie de développement.

L'AGENCE DE L'EAU VOUS REND COMPTE DE LA FISCALITÉ DE L'EAU

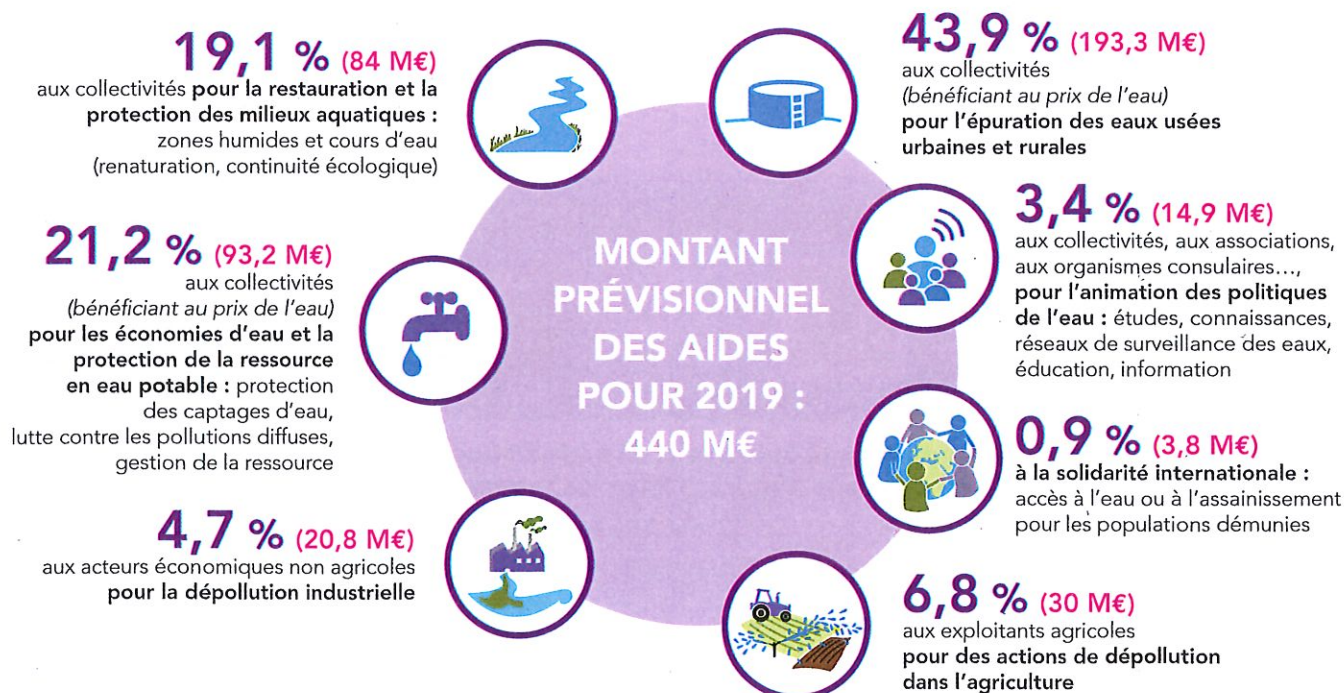
2019

Pour les ménages, les redevances représentent environ 14 % de la facture d'eau. Un ménage de 3-4 personnes, consommant 120 m³/an, dépense en moyenne 36 € par mois pour son alimentation en eau potable, dont 4,90 € pour les redevances.



Pour toutes les redevances, les taux sont fixés par le conseil d'administration de l'agence de l'eau où sont représentés tous les usagers de l'eau, y compris les ménages.

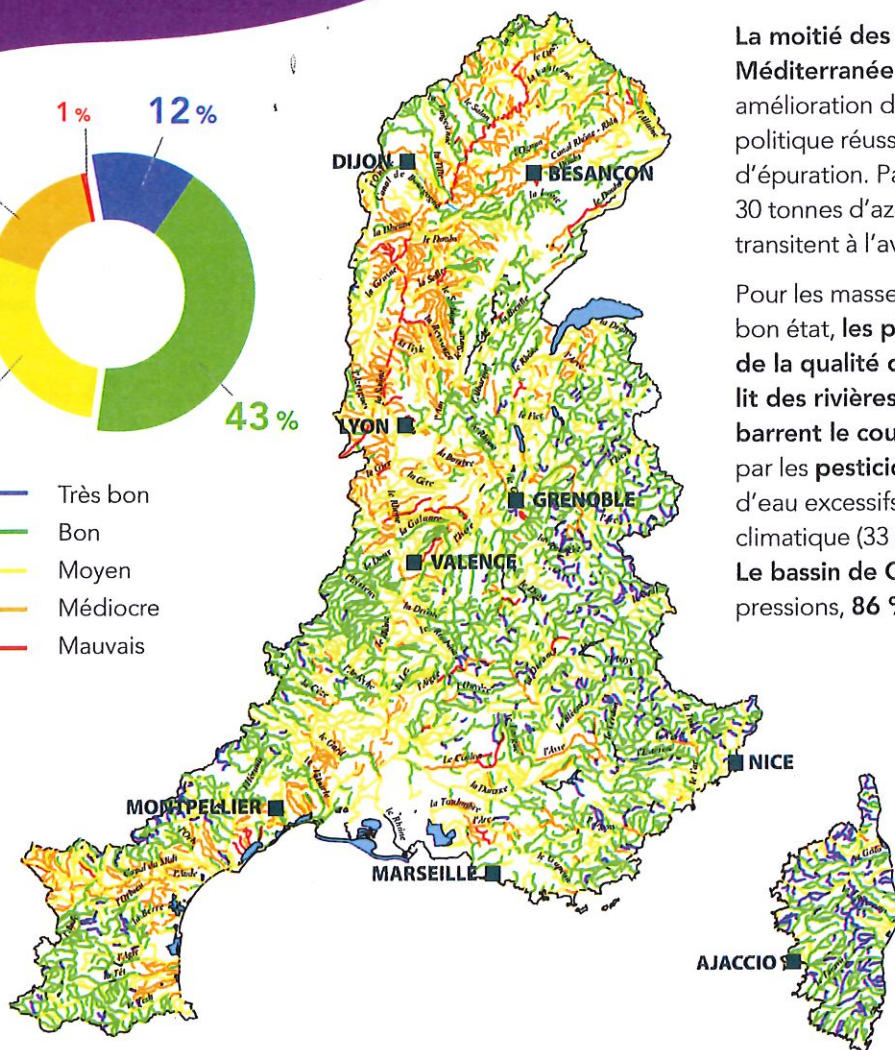
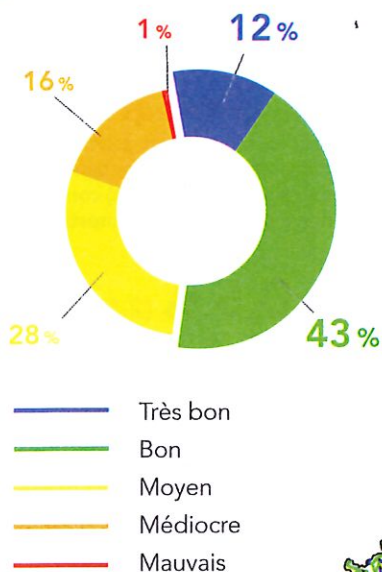
UNE REDISTRIBUTION SOUS FORME D'AIDES



- **Solidarité envers les communes rurales :** l'agence de l'eau soutient les actions des communes rurales situées dans les zones de revitalisation rurale (ZRR) pour rénover leurs infrastructures d'eau et d'assainissement.
- **La différence entre le montant des redevances et celui des aides** correspond au financement du fonctionnement de l'agence de l'eau, des actions de surveillance des milieux aquatiques, de communication ou d'études sous maîtrise d'ouvrage directe de l'agence de l'eau, ainsi qu'au financement de l'agence française pour la biodiversité (AFB) et pour partie de l'ONCFS.

QUALITÉ DES EAUX

Etat écologique des cours d'eau
Situation en 2017



Le nombre de cours d'eau en bon état a plus que doublé au cours des 25 dernières années.

La moitié des cours d'eau du bassin Rhône-Méditerranée est en bon état. Cette nette amélioration depuis 25 ans est le résultat d'une politique réussie de mise aux normes des stations d'épuration. Par rapport à 1990, ce sont ainsi 30 tonnes d'azote ammoniacal par jour en moins qui transitent à l'aval de Lyon.

Pour les masses d'eau n'ayant pas encore atteint le bon état, les principales causes de dégradation de la qualité de l'eau sont l'artificialisation du lit des rivières et les barrages et les seuils qui barrent le cours de l'eau (75 % des cas), la pollution par les pesticides (49 %) ou des prélèvements d'eau excessifs dans un contexte de changement climatique (33 %).

Le bassin de Corse est relativement épargné par ces pressions, 86 % de ses rivières sont en bon état.

La qualité des rivières et de la Méditerranée sur smartphone et tablette



Appli qualité rivière



Appli qualité Méditerranée



Découvrez l'état de santé des rivières en France et de la Méditerranée avec les deux applications mobiles de l'agence de l'eau.

Bassin Rhône-Méditerranée

- > 15,9 millions d'habitants
- > 25 % du territoire français
- > 20 % de l'activité agricole et industrielle
- > 50 % de l'activité touristique
- > 11 000 cours d'eau de plus de 2 km

Bassin de Corse

- > 320 000 habitants permanents
- > 2,7 millions de touristes chaque année
- > 3 000 km de cours d'eau
- > 1 000 km de côtes